



Définition

L'indicateur de limitation physique et sensorielle présenté ici est calculé sur base des données de l'Enquête de santé (1). Il s'agit du nombre absolu et de la proportion d'individus de 15 ans et plus qui déclarent des limitations physiques ou sensorielles importantes (pour voir, entendre, se mouvoir, parler, mordre/mâcher et/ou pour saisir un petit objet). Il concerne les restrictions que vivent les individus dans la réalisation de leurs activités quotidiennes.

Cet indicateur est basé sur neuf questions de l'Enquête de santé comme « Pouvez-vous voir clairement des caractères d'imprimerie d'un journal ? » ou « Pouvez-vous monter et descendre des escaliers sans canne ou ni autre aide ou appareil spécifique ? ».

Il est demandé aux personnes de mentionner si elles ont de telles limitations dans une situation normale c'est-à-dire quand elles portent leurs lunettes ou lentilles ou leurs appareils auditifs habituels, mais sans autre aide ou appareil spécifique.

Les personnes qui ne mentionnent aucune limitation et celles qui éprouvent des difficultés mais arrivent à réaliser toutes les fonctions par elles-mêmes sont regroupées dans la catégorie « sans limitations fonctionnelles ». Les personnes qui n'arrivent pas à réaliser l'une ou l'autre fonction par elles-mêmes sont considérées comme ayant des limitations physiques ou sensorielles.

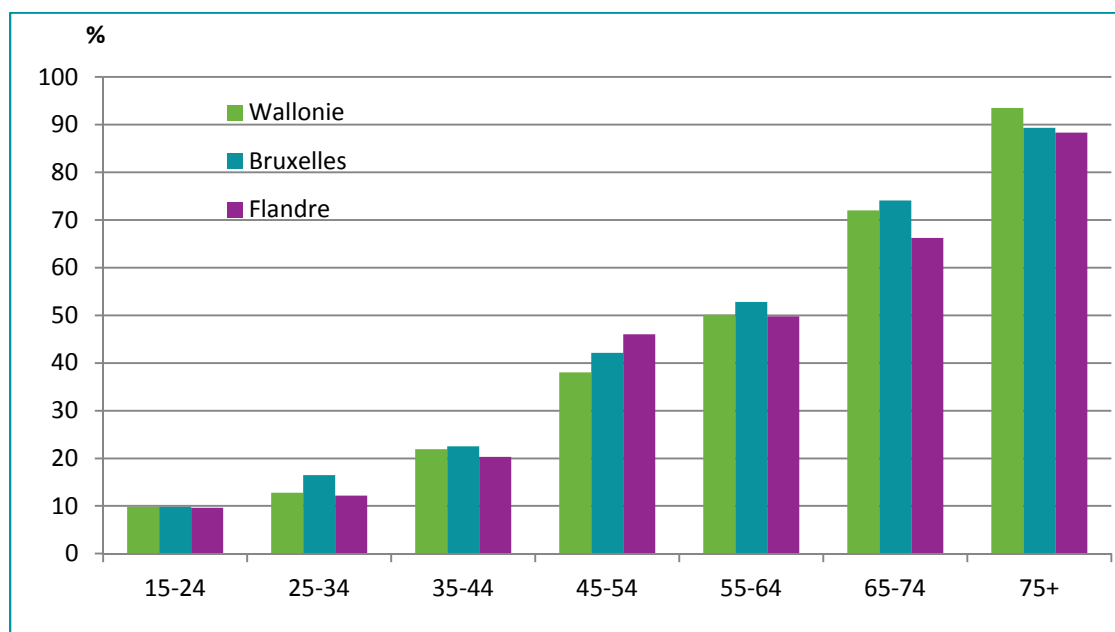


Les chiffres

En Wallonie, en 2008, 37,7% de la population (de 15 ans ou plus) est concerné par une limitation physique ou sensorielle dans ses activités de base (15,4% ont des limitations d'importance moyenne et 22,3% ont des limitations graves). Ces proportions sont semblables dans les autres régions du pays. A première vue les femmes sont plus touchées par ces limitations mais cette différence n'est pas statistiquement significative quand on fait l'analyse par tranche d'âge.

La prévalence des limitations dans l'exécution des activités de base est liée à l'âge. L'augmentation est exponentielle et 93,5% des personnes de 75 ans et plus déclarent des limitations physiques et sensorielles.

Figure 1 : Proportion de personnes avec des limitations physiques et sensorielles par âge et par région



Source : Enquête de Santé, 2008, Institut Scientifique de Santé Publique, Graphique OWS



Sources de données utilisées

Enquête de santé par interview (HIS)

Les bases de données de l'Enquête de santé par interview sont fournies par l'Institut Scientifique de Santé Publique (ISP). Il s'agit de bases complètes (individuelles) des enquêtes 1997, 2001, 2004 et 2008.

L'Enquête de santé par interview est une enquête sur la santé de la population, ses déterminants et l'utilisation des services de santé (préventifs et curatifs), menée par l'Institut scientifique de Santé Publique pour la méthodologie et l'analyse des résultats et la Direction générale Statistique et Information économique pour l'échantillonnage, l'engagement des enquêteurs et la saisie des données. Cette enquête est menée tous les quatre ans environ, et reçoit l'appui financier des différents ministres de la santé (fédéral, régionaux, communautaires).

Sauf indications contraires, les proportions présentées sont des résultats bruts pondérés, c'est-à-dire des proportions mesurées au niveau de l'échantillon qui a été enquêté multipliées par un coefficient individuel de pondération calculé pour que l'ensemble des répondants représente l'ensemble de la population belge, régionale et provinciale.

Les enquêtes de santé par interview belges font l'objet de rapports détaillés disponibles sur le site de l'ISP : www.enquetesante.be



Références bibliographiques

(1) Van der Heyden J, Gisle L, Demarest S, Drieskens S, Hesse E, Tafforeau J. Enquête de santé, 2008. Rapport I - Etat de santé : Limitations. Direction Opérationnelle Santé publique et surveillance. Bruxelles, Institut Scientifique de Santé Publique, 2010. https://his.wiv-isp.be/fr/SitePages/Rapports_complets_2008.aspx